



La Commune de Saint Marcel est située dans l'arrondissement de Toulouse, canton de Verfeil. Elle est bornée au Nord par la commune de Gragnague au sud par celle de Lavalette, à l'est par celle de Verfeil et à l'ouest par celles de Beaupuy et de Rouffiac. Elle occupe une étendue de 907 hectares. La distance de St Marcel à Toulouse est de 17 km, de St Marcel à Verfeil 6 kilomètres.

Le paysage est très accidenté, le sol argileux produit annuellement 1900 hectolitres de blé, de 8 à 900 hectolitres de maïs autant d'avoine, des pommes de terre mais peu de vignobles.



L'unique cours d'eau, le Girou est poissonneux, on y pêche surtout le goujon et le blanchet. Ce petit cours d'eau grossit facilement dans la saison des pluies, il a même occasionné des dégâts assez considérables pour que les propriétaires riverains se soient concertés avec le service hydraulique à l'effet de creuser un canal de dégagement ; ce canal va rejoindre le Girou à une certaine distance où le lit de ce dernier se trouve assez profond pour encaisser le grand volume d'eau amené provisoirement.

Le climat de la commune de St Marcel est froid mais



Le chiffre de la population, d'après le recensement de 1881 est de 266 habitants. Ce chiffre tend à diminuer parce que les jeunes gens croyant trouver plus de facilité pour s'enrichir, émigrent vers les grands centres. Les principaux hameaux sont :

NAGEN	9 maisons	25 habitants
PAULEL	19 maisons	54 habitants
En Rouget	4 maisons	11 habitants
En bourg	5 maisons	7 personnes

La commune est administrée par un maire ajouté de 9 conseillers municipaux. Elle est desservie pour les cultes par un prêtre catholique. Le percepteur de Verfeil la dessert pour les finances. Une boîte aux lettres est fixée sous le porche de l'église et un facteur est chargé de prendre tous les jours les lettres qu'y déposent les habitants de la commune.

La valeur du centime est de 38cères 54
Les revenus ordinaires de la commune sont de 512cères



Les procédés de culture sont complètement modernes
On déboise beaucoup pour ensemer. Le produit des forêts est à peu près nul, chacun brûle son bois. Le phylloxéra n'a pas encore fait son apparition dans la commune, il n'en est pas ainsi de l'Oïdium (ou mildiou aujourd'hui). On emploie les bœufs pour les labours, attendu que le sol serait trop dur pour les chevaux.

Il n'existe que trois troupeaux de moutons dans St Marcel.
Le gibier est peu abondant.



La commune possède un moulin à eau situé sur le Girou et une boulangerie.

Un chemin vicinal conduit de St Marcel à la route départementale.

Sur cette route passent deux fois par jour deux voitures publiques qui font le service entre Toulouse et Verfeil.

Il a été établi en 1762, un pont sur le Girou.

St Marcel était autrefois un hameau de Verfeil, on l'appelait la ville longue. Ce hameau fut érigé en commune vers 1759.

La population était important à cette époque : 688 habitants.

Plus tard en 1813, les deux communes St Marcel et Paulel n'ayant plus qu'un petit nombre d'habitants furent réunies pour le culte et en 1845 un seul maire administra les deux communes. Le Patois est généralement parlé à St Marcel Paulel. Les instructions pastorales se font en patois le dimanche.

Les gens ont des moeurs douces, leur costume est celui de tous les habitants de la campagne ou des paysans du midi : blouse bleue, casquette ou béret pour les hommes. Les femmes sont costumées comme l'étaient anciennement les grisettes de Toulouse. Tout le monde se nourrit bien à St Marcel et on réalise à peu près le de Henri IV. Il n'y a dans les archives aucun manuscrit ayant trait à l'histoire de la commune si ce n'est les délibérations du Conseil Municipal vieux manuscrits indéchiffrables.

On voit au hameau de Paulel un château très ancien que la voix publique assure avoir été un couvent appartenant à des Chartreux ; ces religieux en furent dépossédés en 1793.

Le premier propriétaire laïque, Antoine CASTELLAN en fit l'acquisition à l'époque de la vente des biens nationaux.



Il y a une dizaine d'années qu'il n'existait pas d'école à St Marcel Paulel ; la première institutrice, mademoiselle BONNEMAISON, fut obligée de se loger dans une petite baraque en attendant mieux. En 1883, on fit construire une maison d'école. Cette bâtisse, quoique neuve, est dans un très mauvais état : les cloisons fendillées menacent de tomber sur les personnes obligées de loger dans l'établissement ; les tuyaux de conduite pour les eaux pluviales font défaut dans une certaine mesure et l'eau s'infiltré dans les fondements. La toiture des lieux d'aisance, enlevée par le vent, montre la charpente à nu. La commission scolaire paraît avec les parents des enfants pour favoriser les absences des élèves. La fréquentation scolaire laisse encore beaucoup à désirer et l'instruction manque de suite. Sur quatre conscrits, aucun d'illétré. Les deux conjoints ont signé leur acte de mariage. L'école propose une bibliothèque composée de 22 volumes dont 6 en lecture. Une caisse des écoles, la caisse d'Epargne scolaire. Le traitement de l'Institutrice est à 900 centimes céréales. Il serait à désirer que la commune mit en activité la caisse des écoles raison élèves indigents manquant des livres qui leur sont nécessaires ou même indispensables.



St Marcel possède une belle église du style Ogival. Ce monument est remarquable par la richesse des ornements. Les fresques nouvellement peintes, représentant diverses scènes de l'ancien et du nouveau testament ou bien un des dogmes du catholicisme.

Fait à St Marcel Paulel le 26 Avril 1886 par Célestine BONGIRAUD, Institutrice